



APPEL A CANDIDATURE

Session 27 –février 2024

Thématique

Droit au logement et migrations

Pays – Ville

France - Paris

Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

La mission s'inscrit dans le cadre d'une session collective qui regroupe de 8 à 15 volontaires, partant chacun-e sur une mission différente. Une préparation collective au départ d'un mois ainsi qu'une période de capitalisation au retour de trois semaines sont prévues dans cette mission. La mission est conçue dans le cadre d'un partenariat entre une organisation d'envoi, qui va suivre le/la volontaire pendant toute sa mission, et une association d'accueil, où sera accueillie le/la volontaire au quotidien.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <http://volontaires.echanges-partenariats.org/>

Présentation des organisations partenaires

- **Organisation d'envoi : DAL**

L'Association Droit Au Logement (DAL) a été créée en 1990, par des familles mal-logées ou sans-logis et des militants associatifs de quartier, dans le 20ème arrondissement de Paris. Depuis 34 ans, et devenu une fédération nationale, son action s'appuie sur l'action collective, facteur indispensable pour établir un rapport de force favorable aux exclus du logement. Le DAL mène un combat en toute indépendance de tout organisme politique ou syndical. Les possibilités de réussites sont néanmoins liées à la mise en place d'un réseau de soutien avec le plus grand nombre de personnalités et d'organisations.

Site internet : <https://www.droitau logement.org/>

- **Organisation d'accueil : le COPAF (Collectif pour l'Avenir des Foyers)**

Le Copaf est fondé en 1996, formellement déclaré comme association en 2000. Il regroupe des bénévoles, des délégué-es et des habitant-es actifs des foyers. Depuis ses débuts, le Copaf est engagé pour attirer l'attention sur l'inégalité des droits entre résidents des logements foyers (FTM et résidences sociales) et locataires.

Son action de fond reste le **soutien et l'appui aux délégués et aux Comités des résidents**. Pour le Copaf, le dialogue autour des foyers de travailleurs immigrés passe par la reconnaissance et la valorisation des organes de représentation que les résidents se donnent eux-mêmes, la création et la tenue d'instances de concertation régulière et formalisée, et l'élaboration d'une concertation plus favorable aux intérêts des travailleurs immigrés habitants des logements-foyers sur le plan local et national

Pour en savoir plus : <https://ccfd-terresolidaire.org/podcast-immersion-au-coeur-de-la-lutte-des-residents-des-foyers-de-travailleurs-migrants/>

Site internet : <http://www.copaf.ouvaton.org/>

Contexte et objectifs de la mission

Depuis 1997, et avec des précisions apportées en 2006, les pouvoirs publics ont mis en place un programme visant à financer et promouvoir deux grandes évolutions dans les foyers destinés à loger les travailleurs immigrés. D'une part, ce programme prévoit la rénovation et la reconstruction des bâtiments jugés très dégradés. D'autre part, ces restructurations modifient en profondeur la vocation des logements proposés. Les « résidences sociales » qui remplacent progressivement les foyers sont principalement destinées aux personnes en situation de précarité ou à faibles ressources, en raison d'un accès limité au logement social dans les grandes métropoles. Ces résidences offrent un hébergement temporaire, assorti d'un accompagnement vers un logement de droit commun, sans toutefois accorder aux résidents les droits traditionnellement associés au statut de locataire. Par conséquent, ces logements ne ciblent plus spécifiquement les travailleurs, les personnes isolées ou les populations immigrées. Les objectifs déclarés de ce programme incluent l'amélioration du bâti et la lutte contre l'habitat indigne, tandis qu'il semble également induire une transformation des usages traditionnels des foyers, remplaçant des espaces de vie communautaire par des structures davantage centrées sur des parcours individuels.

Droit au Logement et le COPAF agissent en partenariat depuis de nombreuses années et cette mission s'inscrit dans cette dynamique.

Activités confiées aux/à la volontaire

Le/la volontaire participera aux activités suivantes:

Participer à la vie et aux activités de la structure d'accueil :

- Accueil des personnes et des délégués qui se présentent aux permanences hebdomadaires ;
- Participer à l'appui aux comités de résidents, aux coordinations et aux résidents actifs dans leur accès au droit.

Participer à l'identification et à la valorisation des lieux et initiatives locales, régionales ou nationales agissant en faveur des droits des habitants des logements foyers.

Pour le DAL : participer à renforcer des liens entre les associations agissant pour le droit au logement et celles agissant pour l'accompagnement des sans-papiers.

Témoigner de son expérience en animant le blog des volontaires E&P avec les autres volontaires de la session.

Infos pratiques

- **Calendrier et durée de mission**

Préparation au départ à Paris : du 3 au 28 février 2025

Terrain : du 5 mars au 29 août

Capitalisation au retour à Paris : du 8 septembre au 2 octobre 2025

Il faut impérativement être disponible sur toute cette période pour postuler.

La durée de mission hebdomadaire est de 35h/semaine, adaptable.

- **Lieu de mission**

Locaux partagés du DAL et du COPAF : 29 avenue Ledru-Rollin – 75012 Paris

La formation et la capitalisation auront lieu au 21 ter rue Voltaire 75011 Paris.

- **Hébergement**

Pendant les périodes de formation et de capitalisation à Paris (mois de février et de septembre) : si besoin un logement partagé avec les autres volontaires de la session peut être mis à disposition gratuitement.

Pour le reste de la mission à Paris, une aide au logement peut être envisagée en partenariat avec la Maison des Volontaires sous réserve de places disponibles.

- **Transports et repas**

Pendant la période de la mission : prise en charge des frais de transport – Pass Navigo mensuel ;

Remboursement des frais d'alimentation dans une limite de 7,50€ par journée de présence.

Profil

Aucune formation, compétences particulières, expériences professionnelles ou bénévoles préalables ne sont exigées. La motivation est le seul critère qui sera pris en compte dans le cadre du Service Civique, et donc ici la motivation à participer à un projet en lien avec les questions migratoires et l'hébergement.

Dynamisme et sens du collectif sont appréciés.

Pour candidater

Si vous êtes intéressé-e par cette mission, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation au format PDF, dès que possible, par mail à missions@echanges-partenariats.org avec en objet « mission COPAF - Paris ».

Petits conseils pour écrire votre lettre de motivation :

- nous voulons savoir pourquoi vous souhaitez vous engager dans une mission de solidarité, dans le cadre proposé par E&P et ses partenaires. Pourquoi souhaitez-vous vous engager sur cette mission en particulier, qu'est-ce qui fait écho dans votre parcours et/ou vos questionnements, comment vous vous projetez dans cette mission ?

- ne répétez pas les infos déjà écrites dans votre CV : ce ne sont pas vos compétences qui vont déterminer notre choix mais votre motivation et votre compréhension des enjeux de la mission.

Nous sommes disponibles par mail ou téléphone (07.57.48.43.78) si vous avez des questions.

Le processus de recrutement peut parfois être long ; nous reviendrons vers vous dans tous les cas pour vous donner une réponse.

Merci à vous pour le temps dédié !